

DÉPARTEMENT DE L'AUDE
 ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE
 CANTON DE CARCASSONNE
 MAIRIE DE LEUC
 11250 LEUC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES
 DU MAIRE**

ARRETE

PORANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION

Avenue de St Hilaire
 DU 05/03/2026 au 07/03/2026

Le Maire de la Commune de Leuc,
 Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du code général des collectivités territoriales,
 Vu le code de la route,
 Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune,
 Vu la demande présentée par la société SERPE SASU, 29 Bd Paul Sabatier- le 22/01/2026 pour des travaux d'
 abattage pour le cd 11(chancré)
 Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique sur le lieu des travaux,
 Vu l'intérêt général,

ARRETE

Article 1:

A compter du 05/03/2026 et pour une durée de 2 jours, l'avenue de St Hilaire est soumise en partie aux prescriptions définies ci-dessous :

- **Interdiction de stationner VL-PL**
- **Interdiction de circuler VL PL**
- **Mise en place d'une déviation**

Article 2 :

Les signalisations réglementaires conformes aux prescriptions ci-dessus seront installées par l'entreprise chargée des travaux.

Article 3

Monsieur le Maire de Leuc, Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Limoux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Leuc, le 26/01/2026

Le Maire, Jean-Marie JORDY



